

GESTION. SERVICE. PATRIMOINE. RETRAITE

5, avenue INGRES 75016 PARIS Tel : 01 45 36 09 01

SIRET : 48241835700026 APE : 672Z TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR48482418357

ORIAS : 07023637- ANACOFI-CIF : E002203

roman-tomat@orange.fr – www.gspr.fr

FICHE D'INFORMATIONS LEGALES / DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION DER

Vous êtes sur le point de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro 07023637 (vous pouvez vérifier cette adresse sur le site de l'ORIAS : www.orias.fr)

Votre conseiller **CIF** est enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financier (AMF) et membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF).

Il est enregistré sous le numéro : E002203

Il est par ailleurs :

Intermédiaire en assurance : Type B ORIAS : 07023637 www.orias.fr, placé sous le

Contrôle de l'ACPR, 61, rue TAITBOUT 75436 PARIS cedex 09

Démarcheur Financier : numéro Banque de France=107080632VA

IOBSP : Catégorie courtier spécialisé dans le conseil en investissement immobilier

AGENT IMMOBILIER Carte Transaction immobilière n°CPI 75012018000026320 délivrée par le CCI de Paris.

GSPR ne détient pas de fonds pour compte de tiers, et absence pour cette activité d'une garantie financière.

Votre conseiller dispose, conformément la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière souscrites auprès de LLOYD'S

RCP numéro : VP1016P06PNPM

GF numéro : V1016Q06PNPM

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr

L'ENTREPRISE

Il n'y a aucun lien capitalistique entre GSPR et ses différents fournisseurs.

PRINCIPAUX PARTENAIRES COMPAGNIES ET FOURNISSEURS

NOMS	NATURE	ACCORD	REMUNERATION
GENERALI	ASSUREUR	COURTAGE	COMMISSIONS
SWISSLIFE	ASSUREUR	COURTAGE	COMMISSIONS
BOUYGUES	IMMOBILIER	MANDAT	COMMISSIONS
CIR	IMMO ANCIEN	MANDAT	COMMISSIONS
COGEDIM	IMMOBILIER	MANDAT	COMMISSIONS

Le nom des autres partenaires avec lesquels GSPR a un accord sera communiqué sur simple demande

FACTURATION ET REMUNERATION

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise par la société qui l'autorise à commercialiser les produits auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion.

Le détail de la rémunération du conseiller par commission agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

Pour tout acte de conseil le tarif est de 150€HT/heure, un devis sera établi avant la prestation.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS (art 325-23 du RGAMF et instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 MAJ 24/04/13 et 20/11/13 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017.

GSPR s'engage à traiter la demande sous 10 jours ouvrables après réception. Pour une prise en charge rapide de votre demande, merci de l'adresser par mail.

Le délai maximum entre la réception de la demande et la date d'envoi de la réponse au client sera de 2 mois, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

COORDONNEES DES MEDIATEURS DE L'ANACOFI ET DE L'AMF

Adresse des médiateurs de l'ANACOFI :

Litige avec une entreprise :

Médiateur de l'ANACOFI 92 rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Par internet : mediation@anacofi.asso.fr

Médiateurs compétant pour un litige avec un consommateur

Pour les activités d'ASSURANCE :

Par internet : <http://www.mediation-assurance.org>

Par courrier : La médiation de l'assurance / TSA 50110 / 75441 Paris cedex 09

Pour les activités IOBSP et IMMOBILIER

Par courrier :

Médiation de la consommation ANM-CONSO

2, rue de COLMAR 94300 VINCENNES

Par internet immobilier : www.anm-conso.com/anacofi-immo

Par internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp

Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche

Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers

17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02

Par internet : www.amf-france.org

RGPD

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par M. ROMAN-TOMAT PASCAL pour le bon déroulement de nos missions.

Elles sont conservées pendant 3 ans minimum et de manière générale tant que dure la relation client. Elles sont destinées à M. ROMAN-TOMAT PASCAL, ses salariés ou collaborateurs habilités à recueillir ou à traiter les données clients, ses partenaires ainsi que les autorités de tutelle ou les associations représentatives (AMF, ANACOFI-CIF).

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : M. ROMAN-TOMAT PASCAL. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de ces informations rédigées en 2 exemplaires dont un a été remis au client.

Fait à

Le

Signatures : CLIENT

CONSEILLER